



## OFFRE D'EMPLOI

Administration handi-accueillante attachée à la mixité et à la diversité

# LE HCÉRES RECRUTE DEUX CHARGÉ(E)S DE PROJET (CATÉGORIE A) AU DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais

## MISSIONS

Le Département d'évaluation des établissements (DEE) du Hcéres organise l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, écoles d'ingénieurs publiques et privées, centres hospitalo-universitaires, écoles de management, écoles d'art et de design, écoles d'architecture, etc.).

Au sein d'équipes-projet constituées d'acteurs variés et de haut niveau scientifique, le/la chargé(e) de projet assure toute l'ingénierie de l'évaluation d'un portefeuille d'établissements, de la conception du calendrier jusqu'à la publication des rapports.

Responsable des délais et du bon déroulement de la procédure, garant de la qualité des rapports, il/elle est l'interlocuteur privilégié des experts, dont il suit aussi le recrutement, et qu'il/elle assiste tout au long de leur mission.

Le/La chargé(e) de projet a une expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche qui lui permet :

- de mener à bien une veille documentaire ;
- de rédiger des notes et des synthèses ;
- d'animer des séances de travail avec tous les interlocuteurs parties prenantes de l'évaluation ;
- de répondre à des sollicitations exigeantes en termes d'organisation, de rédaction et d'accompagnement ;
- de contribuer à l'amélioration des rapports.

Aussi à l'aise dans l'exploitation d'outils informatiques et méthodologiques que dans la conduite d'échanges multiformes, le/la chargé(e) de projet est amené(e) à se déplacer en France dans le cadre des visites des établissements évalués (4 à 6 par an).

Force de propositions, le/la chargé(e) de projet apporte également son concours à l'amélioration continue des procédures en participant à des groupes de travail au niveau du DEE ou du Hcéres.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Capacité rédactionnelle éprouvée
- Capacité à mener de front différents travaux et à tenir les échéances
- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens relationnel et goût du travail en équipe
- Capacité d'analyse
- Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du dispositif national de recherche et d'enseignement supérieur et des différents processus de mise en œuvre de la politique de recherche et d'enseignement supérieur
- Connaissance des systèmes et dispositifs de pilotage et d'évaluation des institutions et organismes nationaux, européens et internationaux
- Expérience des modes de gestion par objectifs et de fonctionnement en mode projet
- Maîtrise des principaux logiciels bureautiques
- Maîtrise de l'anglais souhaitée

## NIVEAU D'ÉTUDES MINIMUM REQUIS

Niveau 7 ou 8 : Master, doctorat /diplômes équivalents

## STATUT

Titulaire de la fonction publique ou contractuel

## POUR CANDIDATER

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le **13 mai 2024** à [dir.etablissement@hceres.fr](mailto:dir.etablissement@hceres.fr) en adressant une copie à [recrutement@hceres.fr](mailto:recrutement@hceres.fr)

Le Hcéres est un établissement handi-accueillant, attaché à la mixité et à la diversité.

Lieu : 2 rue Albert Einstein, 75013 Paris (métro Bibliothèque François Mitterrand, ligne 14, RER C et tramway T3A - arrêt : Avenue de France).

## LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante (API) chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche (universités, écoles, organismes, laboratoires, diplômes de licence, master et doctorat, etc.).

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, le Hcéres conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Les rapports d'évaluation sont disponibles sur son site internet.

## L'ACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

Le DEE organise chaque année environ 50 évaluations d'établissements. Pour mener à bien ses évaluations, le DEE fait appel à des experts enseignants-chercheurs ou chercheurs français ou étrangers ayant une expérience dans le domaine de la gouvernance des établissements, des représentants du monde socio-économique, à des spécialistes de la mise en œuvre de politiques publiques territoriales, à des cadres administratifs de haut niveau, ainsi qu'à des étudiants.